

DEPARTEMENT  
DE LA SEINE SAINT DENIS

ARRONDISSEMENT  
DE BOBIGNY

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité -Fraternité

COMMUNE DES LILAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 12 novembre 2020

Le nombre de Conseillers  
Municipaux en exercice  
est de 35

L'an deux mille vingt le douze novembre à dix-sept heures.

Le Conseil municipal de la Commune des Lilas, légalement convoqué le six novembre deux mille vingt, s'est assemblé au gymnase Rabeyrolles sous la présidence de Monsieur Lionel BENHAROUS, Maire.

### OBJET

VŒU EN FAVEUR DE  
LA MISE A  
DISPOSITION DES  
MOYENS  
NECESSAIRES  
POUR L'HOPITAL  
CHI A. GREGOIRE  
DE MONTREUIL

PRESENTS :

Lionel BENHAROUS, Sander CISINSKI, Christophe PAQUIS, Daniel GUIRAUD, Moussou NIANG, Lionel PRIMAULT, Malika DJERBOUA, Guillaume LAFEUILLE, Valérie LEBAS, Christian LAGRANGE, Arnold BAC, Patrick BILLOUET, Patrick CARROUER, Lucie FERRANDON, Richard LE PONTOIS, Lisa YAHIAOUI, Gaëlle GIFFARD (jusqu'à 19h25), Martin DOUXAMI, Delphine PUIPIER, Simon BERSTEIN, Mathias GOLDBERG, Brigitte BERCERON, Bénédicte BARBET, Jimmy VIVANTE, Bruno ZILBERG, Frédérique SARRE, Hélène BERTHOUMIEUX, Vincent DURAND.

formant la majorité des Membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES :

Madeline DA SILVA par Christian LAGRANGE, Nathalie BETEMPS par Patrick BILLOUET, Liliane GAUDUBOIS par Lisa YAHIAOUI, Sonia ANGEL par Guillaume LAFEUILLE, Gaëlle GIFFARD par Sander CINSINSKI (à partir de 19h25), Isabelle DELORD par Christophe PAQUIS, Johanna BERREBI par Valérie LEBAS, Alice CANABATE par Lionel PRIMAULT.

ABSENT : Aucun

SECRETAIRE : Christophe PAQUIS

Accusé de réception en préfecture  
093-219300456-20201112-D153-20-DE  
Date de télétransmission : 16/11/2020  
Date de réception préfecture : 16/11/2020

## CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2020

### OBJET : VŒU EN FAVEUR DE LA MISE A DISPOSITION DES MOYENS NECESSAIRES POUR L'HOPITAL CHI A. GREGOIRE DE MONTREUIL

Réuni.e.s en séance du 12 novembre 2020, les élu.e.s de la ville des Lilas réitèrent avec force leur demande de mettre à disposition de l'hôpital CHI A. Grégoire à Montreuil, les moyens nécessaires et pérennes pour prendre en charge décemment les patients et dans le respect des conditions de travail des personnels.

Après la grave crise sanitaire que nous avons vécu, et toujours là, nous déplorons qu'aucun engagement à ce jour n'ait été pris par les autorités sanitaires pour s'attaquer vraiment aux inégalités cumulées dans notre département et qui ont fait payer un lourd tribut à la population et aux salarié.e.s, notamment les soignant.e.s. Sans la conscience professionnelle et l'esprit d'initiative de celles et ceux-ci, en coopération avec les autres hôpitaux du 93 et les centres de santé, le bilan aurait été plus terrible.

Nous ne voulons plus revivre une telle situation qui ne doit rien à la fatalité !

Ce sont bien les politiques de baisse continue des moyens pour la santé de nos concitoyen-ne-s, et particulièrement pour les hôpitaux publics qui ont cruellement amoindri les chances de faire face dans de bonnes conditions à cette pandémie mondiale.

La situation était connue et faisait l'objet d'un mouvement social sans précédent dans les hôpitaux. L'offre de soins publique dans notre département est notoirement insuffisante pour faire face aux besoins d'une population touchée par un cumul d'inégalités.

Le 16 juin 2020, à l'appel du Comité de défense du CHI A. Grégoire des centaines de citoyen.ne.s se sont rassemblé.e.s aux côtés des salarié.e.s de l'hôpital pour exiger des moyens, des emplois, un plan d'urgence pour la santé en Seine Saint Denis .

Comme nous pouvions le penser, les conclusions du Ségur de la Santé initié par le gouvernement, ne sont que des demi-mesures, des réponses en trompe-l'oeil qui n'ont pas obtenu le consensus de la communauté hospitalière en lutte depuis de nombreux mois. Un personnel en nombre suffisant, bien payé et formé, des lits ouverts pour toutes les pathologies sont les conditions indispensables pour que la population du bassin de vie soit correctement accueillie et prise en charge à l'hôpital A. Grégoire, en toute égalité républicaine.

Afin d'obtenir les moyens pérennes pour préserver et développer notre hôpital public, dans ses missions de proximité et d'accueil généralisé, les élu-e-s de la ville des Lilas s'engagent, aux côtés du Comité de Défense du CHI A. Grégoire, pour informer, mobiliser la population, et être enfin entendu.e.s par les autorités sanitaires.

Et ont signé au registre les membres présents,  
Pour copie conforme,

Le Maire des Lilas,



**Lionel BENHAROUS**

Certifiée exécutoire compte tenu :

- de sa transmission en Préfecture
- et de son affichage le **17 NOV. 2020**  
(pendant une durée continue de 2 mois)

Délibération votée par :

Voix pour : 31

Voix contre :

Abstentions : 4

NPPV :

Accusé de réception en préfecture  
093-219300456-20201112-D153-20-DE  
Date de télétransmission : 16/11/2020  
Date de réception préfecture : 16/11/2020